



N° de résolution  
ou annotation



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 10 décembre 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 10 décembre à 19 h 30 à la salle Maurice-Ravary du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Pascal Pilon, Pierre Régimbald, François Perreault, Normand Vincent et Roger Bourbonnais formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Me Julie Paradis, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier, responsable du greffe et des communications.

2018-12-636

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 10 décembre 2018.

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 décembre 2018 tel que rédigé, soit :

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### 3. GREFFE

- 3.1 Adoption du procès-verbal du 12 novembre 2018
- 3.2 Dépôt – Déclaration en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie municipale
- 3.3 Nomination – Maire suppléant pour l'année 2019
- 3.4 Nomination – Représentant de la Municipalité et d'un substitut de la Municipalité – MRC Vaudreuil-Soulanges
- 3.5 Octroi de mandat – Avocats à la Cour municipale – Rancourt Legault Joncas S.E.N.C.
- 3.6 Renouvellement – Adhésion à la Fédération québécoise des municipalités
- 3.7 Adoption – Politique de gestion documentaire

#### 4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Ratification du mouvement de personnel – novembre 2018
- 4.2 Suspension – Employé # 71-0073
- 4.3 Ratification d'embauche – Préposée restaurant occasionnel du Centre sportif Soulanges

#### 5. FINANCES

- 5.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – novembre 2018
- 5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier – novembre 2018
- 5.3 Renouvellement de contrat – Entretien et soutien – PG Solutions inc.
- 5.4 Affectation – Surplus accumulé 2018



N° de résolution  
ou annotation



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

### 6. SERVICES URBAINS

- 6.1 Octroi de contrat – Contrôle animalier sur le territoire de la municipalité – Centre Canin du Suroît 2006
- 6.2 Nomination d'un membre du comité de sélection – Appel d'intérêts – Lots relatifs 3 766 309 et 3 765 098
- 6.3 Approbation – Ordre de changement numéro 1 – Transport Daniel Bourgon inc. – Fourniture, chargement et transport d'abrasif
- 6.4 Ratification et autorisation de paiement – Bons de commande de l'année 2018 – Pétrole Léger inc.
- 6.5 Aide financière – Ministère de la sécurité publique – Amorce de glissement de terrain sur le chemin Élie-Auclair (2067)
- 6.6 Contrat de déneigement – Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges
- 6.7 Demande de paiement – Programme d'aide à la voirie locale (PAV)
- 6.8 Renouvellement – Contrat d'assurance 2019 – Groupe Ultima inc.
- 6.9 Octroi de contrat – Appel d'offres 2018-013-TP – Wood Solutions en environnement et infrastructure
- 6.10 Octroi de mandat – Autorisation de paiement – AECOM Consultants Inc.
- 6.11 Mandat – MRC Vaudreuil-Soulanges – Stabilisation des berges

### 7. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

- 7.1 Octroi de mandat et autorisation de paiement – Hélène Doyon, urbaniste-conseil inc.

### 8. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Octroi de mandat – Rancourt Legault Joncas, avocats - Appel d'intérêts Centre sportif Soulanges
- 8.2 Ratification – Bons de commande – Année 2018
- 8.3 Ratification – Contrat – Pepsico Canada
- 8.4 Ratification – Aide Financière – Fondation de la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges
- 8.5 Autorisation – Entente de location d'un terrain
- 8.6 Autorisation – Bons de commande 2019
- 8.7 Adoption – Nouveaux prix – Restaurant Centre sportif Soulanges

### 9. RÈGLEMENTS

- 9.1 Adoption – Règlement établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition

### 10. PAROLES AUX CONSEILLERS

### 11. PAROLE AU MAIRE

### 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 13. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2018-12-637

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 NOVEMBRE 2018

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2018 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution  
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

## DÉPÔT – DÉCLARATION EN VERTU DE LA LOI SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

« L'article 6 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* et l'article 6.3 du *Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Polycarpe* prévoient l'obligation pour les élus de déclarer au directeur général et secrétaire-trésorier, par écrit, les dons, marques d'hospitalité et autres avantages de même nature reçus. Selon la Loi, le directeur général et secrétaire-trésorier doit tenir un registre de ces déclarations et en déposer un extrait lors de l'assemblée du mois de décembre. Le directeur général et secrétaire-trésorier avise l'assemblée qu'il n'a reçu aucune déclaration. »

2018-12-638

### NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT POUR L'ANNÉE 2019

CONSIDÉRANT QUE le mandat du maire suppléant, le conseiller Normand Vincent, se termine le 31 décembre 2018, il y a lieu de nommer un des conseillers comme maire suppléant pour l'année 2019, conformément à l'article 116 du Code municipal du Québec;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
ET RÉSOLU

QUE le conseiller Normand Vincent soit nommé maire suppléant pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-12-639

### REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ ET D'UN SUBSTITUT DE LA MUNICIPALITÉ – MRC VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT QUE le mandat de Jean-Yves Poirier, maire comme représentant de la Municipalité de Saint-Polycarpe à la MRC de Vaudreuil-Soulanges se termine le 31 décembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le mandat du conseiller Normand Vincent à titre de maire suppléant comme représentant de la Municipalité de Saint-Polycarpe à la MRC de Vaudreuil-Soulanges se termine le 31 décembre 2018;

il est proposé par le conseiller François Perreault,  
ET RÉSOLU

QUE Jean-Yves Poirier, maire, soit nommé représentant de la Municipalité de Saint-Polycarpe à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour l'année 2019;

QUE le conseiller Normand Vincent, maire suppléant, soit nommé substitut au représentant de la Municipalité de Saint-Polycarpe à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-12-640

### MANDAT – AVOCATS À LA COUR MUNICIPALE – RANCOURT LEGAULT JONCAS S.E.N.C.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe doit retenir les services d'avocats afin de la représenter à la Cour municipale régionale de la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE le mandat octroyé à la firme Rancourt Legault Joncas S.E.N.C. se terminera le 31 décembre 2018;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,  
ET RÉSOLU



N° de résolution  
ou annotation



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DE MANDATER la firme Rancourt Legault Joncas S.E.N.C. à titre de procureurs de la Municipalité de Saint-Polycarpe à la Cour municipale régionale de Vaudreuil-Soulanges à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019;

D'AUTORISER le directeur-général et secrétaire-trésorier à payer à la firme Rancourt Legault Joncas S.E.N.C. un montant maximal de 10 000 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-120-00-412.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2018-12-641

### **OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)**

CONSIDÉRANT QUE l'abonnement à la *Fédération des municipalités* (FQM) se termine le 31 décembre 2018;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler l'adhésion à la FQM pour l'année 2019 ;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
ET RÉSOLU

DE RENOUELER l'adhésion de la Municipalité de Saint-Polycarpe à la Fédération québécoise des municipalités (FQM);

D'AUTORISER le paiement des frais d'adhésion au montant de 2 317,25 \$, incluant les taxes applicables, par le directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-110-00-494.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2018-12-642

### **ADOPTION – POLITIQUE DE GESTION DOCUMENTAIRE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe souhaite adopter une Politique de gestion documentaire afin d'encadrer les activités concernant la gestion des documents actifs, semi-actifs et inactifs de la Municipalité;

Il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER la Politique de gestion documentaire;

D'AUTORISER le maire Jean-Yves Poirier et le directeur général et secrétaire-trésorier Éric Lachapelle à signer la Politique de gestion documentaire donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2018-12-643

### **RATIFICATION DU MOUVEMENT DE PERSONNEL – NOVEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de ratifier le mouvement du personnel pour le mois de novembre 2018;

Il est proposé par le conseiller François Perreault,  
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois de novembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution  
ou annotation



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

### SUSPENSION EMPLOYÉ # 71-0073

CONSIDÉRANT QUE l'employé # 71-0073 a commis une faute importante dans le cadre de son travail;

CONSIDÉRANT QUE l'employé # 71-0073 a reçu un avis écrit l'avisant que suite à sa faute il aurait une suspension sans solde d'une journée;

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
ET RÉSOLU

DE CONFIRMER la suspension sans solde d'une journée de l'employé # 71-0073;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-12-645

### RATIFICATION D'EMBAUCHE – PRÉPOSÉE AU RESTAURANT OCCASIONNEL DU CENTRE SPORTIF SOULANGES

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection d'attribuer le poste occasionnel de préposée restaurant à madame Marie-Ève Gagné;

Il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,  
ET RÉSOLU

DE RATIFIER l'embauche de madame Marie-Ève Gagné au poste occasionnel de préposée restaurant;

DE FIXER le salaire de madame Marie-Ève Gagné à la classe 2, échelon 1, de la convention collective applicable aux employés de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-12-646

### APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES - NOVEMBRE 2018

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer no. 2018-12 et la liste des transferts budgétaires du mois de novembre 2018 déposées lors de la présente séance;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer no. 2018-12 et la liste des transferts budgétaires du mois de novembre 2018;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste no. 2018-12 totalisant un montant de 525 259.99 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	304 868.81 \$
Chèque émis par le Centre Sportif Soulanges	69 745.72 \$
Paiements électroniques par Accès D Affaires de Desjardins	69 962.88 \$
Salaires nets	80 682.58 \$
TOTAL	525 259.99 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution  
ou annotation



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

### **APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – NOVEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 95,09 \$ pour le mois de novembre 2018 déposé lors de la présente séance;

il est proposé par le conseiller François Perreault,  
**ET RÉSOLU**

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois de novembre 2018 du directeur général et secrétaire-trésorier;

D'AUTORISER le paiement de 95,09 \$ au directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-130-00-310.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**2018-12-648**

### **RENOUVELLEMENT DE CONTRAT – ENTRETIEN ET SOUTIEN – PG SOLUTIONS INC.**

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien et de soutien technique PG Solutions inc. est à renouveler pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT l'estimation soumise par PG Solutions inc. pour le renouvellement pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019;

CONSIDÉRANT que le bon de commande numéro ADM18-000001 à PG Solutions inc. au montant de 18 407,52 \$, incluant les taxes applicables est déposé devant ce conseil.

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,  
**ET RÉSOLU**

DE RENOUELLER le contrat d'entretien et soutien de PG Solutions inc. pour l'année 2019 au montant de 18 407,52 \$;

D'APPROUVER le bon de commande relatif à PG Solutions inc. au montant de 18 407,52 \$ pour l'entretien et le soutien technique des différents logiciels et modules pour l'année 2019;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, à effectuer la dépense et le paiement jusqu'au montant total de 18 407,52 \$, incluant taxes applicables, à la compagnie PG Solutions inc. à même les postes budgétaires suivant : 02-130-01-670, 02-220-01-670, 02-610-01-670.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**2018-12-649**

### **AFFECTATION – SURPLUS ACCUMULÉ 2018**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Polycarpe a plusieurs projets à effectuer dans les prochaines années tel que la vidange des boues dans nos étangs aérés aux 5 à 8 ans au coût de 125 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Polycarpe aura comme autre projet les élections de 2021 et que le coût se rattachant à ce projet est d'environ 20 000 \$;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
**ET RÉSOLU**

D'AUTORISER l'affectation de 19 000 \$ à la vidange des boues;

D'AUTORISER l'affectation de 5 000 \$ pour les élections de 2021;



N° de résolution  
ou annotation

2018-12-650



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à ces affectations à même le surplus accumulé affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### OCTROI DE CONTRAT – CONTRÔLE ANIMALIER SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ – CENTRE CANIN DU SUROÏT 2006

CONSIDÉRANT QUE l'entente liant la municipalité à l'entreprise Centre canin du Suroit 2006 relativement au contrôle animal sur le territoire prendra fin le 31 décembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Centre canin du Suroit 2006 a fait parvenir une offre de services proposant des tarifs à la carte, soit en fonction des besoins ponctuels de la Municipalité de Saint-Polycarpe pour l'année 2019;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
ET RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de services de Centre canin du Suroit 2006 pour l'année 2019;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, à payer les dépenses encourues n'excédant pas les sommes autorisées par le *règlement 154-2017 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation d'autorisation de dépenses et de passer des contrats*, à même le poste budgétaire 02-230-10-451;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, Éric Lachapelle, à signer tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-12-651

### NOMINATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ DE SÉLECTION – APPEL D'INTÉRÊTS – LOTS RELATIFS 3 766 309 ET 3 765 098

CONSIDÉRANT QUE des modifications ont été apportées au comité de sélection pour l'Appel d'intérêts relatifs aux lots 3 766 309 et 3 765 098;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
ET RÉSOLU

DE NOMMER madame Isabelle Mercier, commissaire au développement commercial pour DEV Vaudreuil-Soulanges, à titre de membre du comité de sélection en remplacement de Madame Gabrielle Aubin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-12-652

### APPROBATION – ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 1 – TRANSPORT DANIEL BOURGON INC. – FOURNITURE, CHARGEMENT ET TRANSPORT D'ABRASIF

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'acheter de l'abrasif pour la saison hivernale 2018-2019 dans le cadre des opérations de déneigement;

CONSIDÉRANT QUE l'achat de ce produit a été approuvé par le conseil municipal par la résolution 2018-10-585;

CONSIDÉRANT QUE la livraison d'abrasif à dépasser légèrement la quantité demandée, c'est-à-dire de 13.73 tonnes métriques;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
ET RÉSOLU





N° de résolution  
ou annotation

2018-12-653

2018-12-654



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 1 de Transport Daniel Bourgon inc. pour un montant total de 272,19 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 1 ainsi qu'à payer l'entreprise Transport Daniel Bourgon Inc. un montant de 272,19 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-330-00-622.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **RATIFICATION ET AUTORISATION DE PAIEMENT – BONS DE COMMANDE DE L'ANNÉE 2018 – PÉTROLE LÉGER INC.**

CONSIDÉRANT l'achat de diesel de l'entreprise Pétrole Léger inc. pour nos différents véhicules de route;

CONSIDÉRANT QUE le total des coûts associés à ces achats s'élève à 32 000 \$, taxes incluses;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
ET RÉSOLU

DE RATIFIER les bons de commandes engagés par la Municipalité pour l'année 2018;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à Pétrole Léger inc. un montant total de 32 000 \$, taxes incluses, à même les postes budgétaires 02-320-20-631, 02-330-20-631, 02-412-00-631, 02-413-00-631, 02-414-00-631 et 02-415-00-631.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### **AIDE FINANCIÈRE – MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – AMORCE DE GLISSEMENT DE TERRAIN SUR LE CHEMIN ÉLIE-AUCLAIR (2067)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Polycarpe a pris connaissance d'une fissure importante sur le chemin Élie-Auclair vis-à-vis le 2067;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà à son actif un autre glissement de terrain sur ce même chemin;

CONSIDÉRANT QU'il y a un programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents du ministère de la Sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Polycarpe a été désignée pour bénéficier du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents mis en œuvre le 14 novembre 2018;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
ET RÉSOLU

DE DÉPOSER une demande d'aide financière auprès du ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Programme général d'aide financière lors de sinistre pour l'amorce de glissement de terrain survenu vis-à-vis le 2067 chemin Élie-Auclair;

DE NOMMER le directeur général et secrétaire-trésorier comme représentant désigné de la municipalité;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Polycarpe tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.





2018-12-655

N° de résolution  
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

**CONTRAT DE DÉNEIGEMENT – CAISSE DESJARDINS DE VAUDREUIL-SOULANGES**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe a octroyé un contrat de déneigement, entre autres pour le stationnement arrière de l'Hôtel de ville et le stationnement contigu de la Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges,

il est proposé par le conseiller François Perreault,  
ET RÉSOLU

DE CONCLURE un contrat de déneigement pour la saison hivernale 2018-2019 entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges;

DE FACTURER Caisse Desjardins de Vaudreuil-Soulanges au montant de 2 538.64 \$, incluant les taxes applicables, payable en deux versements égaux soient les 15 novembre 2018 et le 15 mars 2019;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le contrat de déneigement ou tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-12-656

**DEMANDE DE PAIEMENT – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAV)**

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie (PAV) a été déposée en avril dernier par le directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont exécutés conformément à la demande déposée soit les travaux de drainage sur la rue Legault et sont admissibles au programme d'aide;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

il est proposé par le conseiller François Perreault,  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les dépenses d'un montant subventionné de 10 000 \$ relatives aux travaux de drainage exécutés sur la rue Legault mentionné sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec;

QUE les travaux ont été exécutés conformément à la demande d'aide financière dont la gestion incombe à la municipalité de Saint-Polycarpe et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-12-657

**RENOUVELLEMENT – CONTRAT D'ASSURANCE 2019 – GROUPE ULTIMA INC.**

CONSIDÉRANT QUE la couverture d'assurance de la Municipalité de Saint-Polycarpe est venue à échéance et qu'il y a lieu de la renouveler pour l'année 2019;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,  
ET RÉSOLU

DE RENOUELER la couverture d'assurance pour l'année 2019 au montant de 55 700 \$ incluant les taxes applicables, avec Groupe Ultima inc., représentant autorisé de La Mutuelle des municipalités du Québec;



N° de résolution  
ou annotation

2018-12-658



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au montant de 55 700 \$ incluant les taxes applicables, à Groupe Ultima inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### OCTROI DE CONTRAT – APPEL D'OFFRES 2018-013-TP – WOOD SOLUTIONS EN ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à l'appel d'offres public 2018-013-TP pour la gestion et opération des installations de traitement de l'eau potable et d'eaux usées pour les années 2019 à 2022 et que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 19 novembre 2018 à 10h01;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services inclut deux années optionnelles, indexées en fonction de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation fourni par Statistique Canada pour la région de Montréal;

CONSIDÉRANT QUE l'estimé pour la réalisation des travaux s'élevait à 235 000 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 19 novembre 2018 à 10h01 et que quatre entreprises ont déposés leurs soumissions dans les délais prescrits, soit :

Soumissionnaire	Offre de prix total (taxes incluses)
Wood	230 052,48 \$
Aquatech	237 262,09 \$
Nordikeau	273 525,54 \$
H2o service	344 752,54 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Wood Solutions en environnement et infrastructure;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
ET RÉSOLU

D'ACCORDER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Wood Solutions en environnement et infrastructure pour la gestion et opération des installations de traitement de l'eau potable et d'eaux usées au montant de 230 052,48 \$, incluant les taxes applicables, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire trésorier à payer à l'entreprise Wood Solutions en environnement et infrastructure un montant maximal de 230 052,48 \$ taxes incluses à même les postes budgétaires 02-412-00-411, 02-414-00-411 et 02-415-00-411.

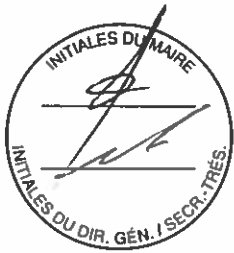
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-12-659

### OCTROI DE MANDAT – AUTORISATION DE PAIEMENT – AECOM CONSULTANTS INC.

CONSIDÉRANT QUE des démarches ont été entreprises pour abolir le sifflet de locomotive à huit (8) passages à niveau situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe doit obtenir une lettre confirmant que les lacunes identifiées le 12 octobre et 14 décembre 2010 ont été corrigées et que les territoires des 8 passages à niveau sont conformes aux dernières exigences de Transports Canada pour pouvoir abolir le sifflet de locomotive;



N° de résolution  
ou annotation

2018-12-660



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT l'offre de service de AECOM Consultants inc. au montant de 18 539,72 \$ incluant les taxes;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
ET RÉSOLU

DE MANDATER l'entreprise AECOM Consultants inc. afin de rédiger et valider la conformité aux exigences afin d'abolir le sifflet de locomotive à huit (8) passages sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise AECOM Consultants inc un montant maximal de 18 539,72 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-320-01-411.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### **MANDAT – MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES – STABILISATION DES BERGES**

CONSIDÉRANT la problématique avec les berges le long de la rivière Delisle;

CONSIDÉRANT QUE cette problématique continue de s'aggraver au fil des années;

CONSIDÉRANT QUE cela a causé l'affaissement de deux parcelles du chemin Élie-Auclair et l'affaissement d'une parcelle du chemin de l'Église situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QUE cette problématique occasionne des désagréments aux citoyens et aux usagers de la route de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT QU'il y a des risques que la gravité de l'état des berges s'accroisse et cause davantage des affaissements de berges et de chemins;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mandater la MRC de Vaudreuil-Soulanges afin d'analyser la problématique des berges, proposer des pistes de solutions adéquates et des mesures de préventions pour le futur;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,  
ET RÉSOLU

DE MANDATER la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour analyser la problématique des berges de long de la rivière Delisle, proposer des pistes de solutions adéquates et des mesures de préventions pour le futur;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document donnant plein effet à la présente et s'il y a lieu, remplir des demandes d'aide financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-12-661

### **OCTROI DE MANDAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – HÉLÈNE DOYON, URBANISTE-CONSEIL INC.**

CONSIDÉRANT l'offre de services de l'entreprise Hélène Doyon, urbaniste-conseil inc. afin de bénéficier d'une assistance professionnelle en matière d'urbanisme au montant total de 15 521,62 \$ taxes incluses pour l'année 2019;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente avec l'entreprise Hélène Doyon, urbaniste-conseil inc. de même que tous documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet à la présente;



N° de résolution  
ou annotation

2018-12-662



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Hélène Doyon, urbaniste-conseil inc. un montant maximal de 15 521,62 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-610-00-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### OCTROI DE MANDAT – RANCOURT LEGAULT JONCAS, AVOCATS – APPEL D'INTÉRÊTS CENTRE SPORTIF SOULANGES

CONSIDÉRANT l'intérêt de vendre le centre sportif Soulanges à un opérateur privé;

CONSIDÉRANT l'offre de service de l'entreprise Rancourt Legault Joncas, avocats au montant de 4 219,59 \$ taxes incluses pour la préparation et la publication d'un appel d'intérêts pour la vente du centre sportif Soulanges;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
ET RÉSOLU

DE MANDATER l'entreprise Rancourt Legault Joncas, avocats pour la préparation et la publication d'un appel d'intérêts afin de vendre le centre sportif Soulanges;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Rancourt Legault Joncas, avocats un montant maximal de 4 219,59 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-702-90-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-12-663

### RATIFICATION – BONS DE COMMANDE – ANNÉE 2018

CONSIDÉRANT l'adoption du budget municipal pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT l'article 3.1 du règlement 154-2017, à l'effet que chaque dépense entre 3 001 \$ et 10 000\$ doit être approuvée par la directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT QUE chaque dépense faite auprès d'un fournisseur doit être préparée et accompagnée d'un bon de commande;

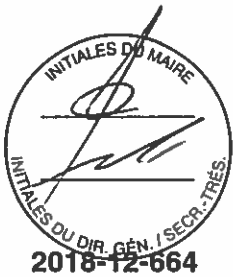
CONSIDÉRANT QUE la direction du service administratif a préparé une liste des bons de commande à faire approuver pour 2018;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,  
ET RÉSOLU

DE RATIFIER les bons de commande du Centre sportif Soulanges entre 3 000 \$ et 10 000 \$ pour l'année 2018 :

Nom	Montant	# bon de commande
Ascenseurs Thyssenkrupp (Canada) Ltée	4 254,08 \$	CSS-000179
Roch Gauthier & fils Ltée	4 024,13 \$	CSS-000183
Magnus	9 198,00 \$	CSS-000185
Jean Lapointe réfrigération inc.	5 748,75 \$	CSS-000188
O-Max Inc.	7 473,38 \$	CSS-000190
Imperial Snacking Équipement	5 748,75 \$	CSS-000195
9158-9168 Québec inc.	6 898,50 \$	CSS-000197
Patates Provinciales inc.	6 500,00 \$	CSS-000200
Service Pause Café Multichoix	5 798,50 \$	CSS-000202

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



N° de résolution  
ou annotation

2018-12-665

2018-12-666



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

**RATIFICATION – CONTRAT – PEPSICO CANADA**

CONSIDÉRANT l'offre de services de Pepsico Canada pour l'achat de différentes boissons pour le Centre sportif Soulanges pour la saison 2018-2019;

il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,  
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le contrat avec l'entreprise Pepsico Canada pour l'achat de différente boisson pour le Centre sportif Soulanges pour la saison 2018-2019;

D'AUTORISER Martin Desrosiers, directeur du Service des sports, des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à signer l'entente avec l'entreprise Pepsico Canada de même que tous documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet à la présente;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Pepsico Canada, un montant maximal de 14 371,88 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire 02 702 94 610.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**RATIFICATION – AIDE FINANCIÈRE – FONDATION DE LA MAISON DES SOINS PALLIATIFS DE VAUDREUIL-SOULANGES**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière relative à la Fondation de la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière est de 50 \$ représentant l'achat de deux poinsettias pour la Municipalité de Saint-Polycarpe;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,  
ET RÉSOLU

DE RATIFIER l'aide financière de 50 \$ octroyée à la Fondation de la Maison des soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges;

DE PRÉLEVER les sommes accordées à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**AUTORISATION – ENTENTE DE LOCATION D'UN TERRAIN**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Polycarpe utilise une portion du terrain sis au 1162, chemin Élie-Auclair aux fins d'activités de loisirs dont, notamment, la glissade du Mont-Claude;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Polycarpe souhaite renouveler les activités de loisirs au site du Mont-Claude pour la saison 2018-2019;

CONSIDÉRANT QUE l'entente précédente vient à échéance;

il est proposé par le conseiller François Perreault,  
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le paiement de 2 000 \$ à Claude Brouillard par le directeur général et secrétaire-trésorier, pour les frais de location d'une portion du terrain sis au 1162, chemin Élie-Auclair aux fins d'activités de loisirs dont, notamment, la glissade du Mont-Claude à même le poste budgétaire 02-701-20-447;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente à intervenir entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et Monsieur Claude Brouillard.



N° de résolution  
**2018-12-667**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**AUTORISATION – BONS DE COMMANDE 2019**

CONSIDÉRANT l'adoption du budget municipal pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT l'article 3.1 du règlement 154-2017, à l'effet que chaque dépense de plus de 10 000\$ doit être approuvée par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE chaque dépense faite auprès d'un fournisseur doit être préparée et accompagnée d'un bon de commande;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service des sports, loisirs, culture et vie communautaire a préparé une liste des bons de commande à faire approuver pour l'année 2019 en lien direct avec les dépenses effectuées en 2018;

il est proposé par le conseiller François Perreault,  
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les bons de commande du Centre sportif Soulanges supérieur à 10 000\$ pour la prochaine année fiscale :

- Supérieur Propane inc.	24 950 \$	02-702-93-682
- AOF Service alimentaire inc.	20 000 \$	02-702-94-610
- Molson Canada	24 999 \$	02-702-95-610

Taxes incluses

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2018-12-668**

**ADOPTION – NOUVEAUX PRIX – RESTAURANT CENTRE SPORTIF SOULANGES**

CONSIDÉRANT l'augmentation des coûts de produits achetés pour le Centre sportif Soulanges;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,  
ET RÉSOLU

D'ADOPTER la nouvelle tarification des prix au restaurant du Centre sportif Soulanges tel qu'inscrit au document annexé à la présente, et ce, pour l'année 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**2018-12-669**

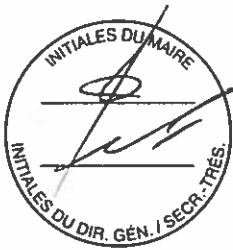
**ADOPTION – RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion et de présentation d'un projet de règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 12 novembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut imposer et prélever pour l'année 2019 des taxes sur les biens imposables dans la municipalité pour pourvoir aux dépenses d'administration, aux améliorations et faire face aux obligations de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement numéro 165-2018 a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance;

il est proposé par le conseiller François Perreault,  
ET RÉSOLU



N° de résolution  
ou annotation



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'ADOPTER le règlement numéro 165-2018 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### PAROLE AUX CONSEILLERS

- Aucun conseiller ne souhaite prendre la parole

### PAROLE AU MAIRE

- La Guignolée 2018
- La soirée des bénévoles
- Le Noël des enfants
- Suivi sur les glissements de terrain
- Aide financière pour les glissements de terrain

### PÉRIODE DE QUESTIONS

- Remerciement des bénévoles pour la Guignolée
- Travaux du chemin temporaire Élie-Auclair
- Procédures d'adoption de l'assemblée du conseil municipal
- Questions sur l'aide financière glissements de terrain
- Bruit des refroidisseurs de l'aréna
- Insatisfaction d'une révocation de permis
- Vente du Centre sportif Soulanges
- Fermeture de la Caisse Populaire
- Dommages causés par les travaux effectués par Vidéotron

### LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 45 l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par le conseiller François Lalonde,  
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 10 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et  
secrétaire-trésorier

Eric Lachapelle

Le maire

Jean-Yves Poirier

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal*





MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

N° de résolution  
ou annotation

